



Adhérer à Lianes coopération,
c'est faire vivre le réseau et s'en donner les moyens

Bulletin d'adhésion

L'organisme : souhaite adhérer à Lianes coopération
Adresse du siège social :
CP : Ville :
Responsable de l'organisme (Président, Directeur, Maire...) :
Nom : Prénom : Fonction :
Tel : Mail :
Personne référente auprès de Lianes coopération :
Tel : Mail :
Site Internet :
Année de création :

Montant des cotisations

Associations, établissements scolaires et universitaires, cliniques et hôpitaux, organisations socioprofessionnelles et consulaires : 30 €

Collectivités :

Collectivités de moins de 20.000 habitants/associations de jumelage 200 €
 Collectivités comptant entre 20.000 et 40.000 habitants/associations de jumelage : 500 €
 Collectivités de plus de 40.000 habitants/associations de jumelage : 1.000 €

Entreprises :

Micro entreprises 30 €
 Petites et moyennes entreprises - PME (10 à 249 salariés) 100 €
 Entreprises de taille intermédiaire - ETI (250 à 4999 salariés) et grande entreprises (5000 salariés et plus) 500 €

Ci-joint un chèque de _____ € à l'ordre de Lianes coopération - Réf. : _____

Pièces à fournir (pour une première demande d'adhésion uniquement) :

- Lettre motivant l'adhésion à Lianes coopération
- La charte, signée du Président ou délibération en Conseil d'administration
- Copie des statuts de votre organisme
- Copie de sa parution au Journal Officiel ou de son extrait K-bis
- Bulletin d'adhésion accompagné du règlement

Dossier à retourner à : Lianes coopération 23 rue Gosselet 59000 LILLE

Contact : Tel/fax : 03 20 85 10 96
lianescooperation@wanadoo.fr - www.lianescooperation.org